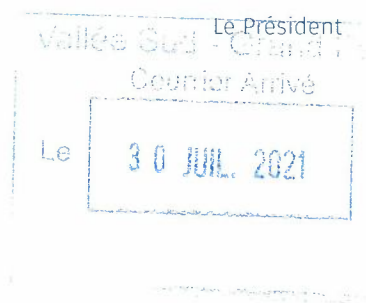




Monsieur Benoît BLOT
Vice-Président en charge de la gestion durable des
déchets, de l'assainissement, des espaces publics, du
projet Hydrogène et des PLUi
Établissement public territorial
Vallée Sud Grand Paris
28 rue de la Redoute
92260 Fontenay-aux-Roses

PP/LS/07-21
Contact : Mme SORMAIN
07 63 04 27 85 - lsormain@cci-paris-idf.fr

La Défense, le 26 juillet 2021

Objet : Avis sur la modification simplifiée n°5 du Plan Local d'Urbanisme de Malakoff

Monsieur le Président,

Vous avez bien voulu informer la CCI Hauts-de-Seine de la modification du Plan local d'urbanisme de Malakoff, et je vous en remercie.

La procédure de modification simplifiée intervient dans le but de mieux moduler les pourcentages de logements bénéficiant d'un financement social dans les différentes opérations initiées par la commune, notamment par le biais des périmètres EPFIF.

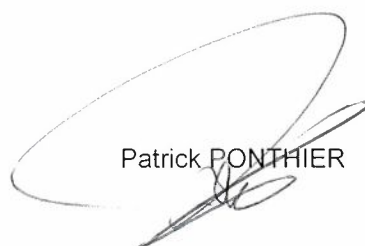
Des précisions sont principalement apportées sur :

- l'aménagement des jardins sur dalle et toiture végétalisée
- La notion de bande sans coefficient d'emprise au sol
- Les conditions de sauvegarde des bâtiments étant inscrits ou classés au titre des monuments historiques
- La norme de stationnement concernant les véhicules des nouvelles constructions de logements.

Les modifications envisagées visent les zones du règlement déterminant le gabarit des constructions impactant les toits-terrasses végétalisées, les structures en bois et ceux faisant l'objet d'une isolation thermique. L'ensemble de ces modifications interviennent afin de développer la mixité urbaine et de répondre favorablement aux attentes environnementales de la commune de Malakoff.

Compte tenu de la nature des évolutions envisagées, la CCI Hauts-de-Seine émet un avis favorable sur le présent projet de modification du PLU de Malakoff.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma considération distinguée.



Patrick PONTHER